

Pourquoi proposer l'internat d'excellence de Port-Bail-Sur-Mer à des familles et des élèves ?

Pour quel objectif proposer l'internat ?

Intégrer l'internat du collège André MICLOT permet d'offrir à l'élève un cadre de vie et de travail propice à sa réussite et à la préparation de son orientation. L'internat amène l'élève à devenir plus autonome et à se responsabiliser afin de construire peu à peu son projet professionnel. Des aides financières peuvent être proposées aux familles.

Pour quels élèves (ou familles) proposer l'internat ?

Le choix d'une scolarité en internat se prépare et doit se faire avec l'**adhésion de l'élève**.

Les élèves concernés sont des élèves

- dont la résidence familiale est éloignée de l'établissement ;
- dont les conditions de vie familiale sont peu propices à l'étude et pour les familles les plus éloignées de la culture scolaire ;
- dont les parents manquent de disponibilité (familles monoparentales, familles à horaires de travail décalés, etc.) ;
- « décrocheurs » ou ayant des problèmes d'absences récurrentes ;
- n'ayant pas de problème de comportement et qui ne sont pas perturbateurs.

A quel moment proposer l'internat ?

Un projet d'internat au collège est un projet de vie **qui doit se préparer et se réfléchir sur le long terme** avec la famille et l'élève. Une commission internat aura lieu au collège de Port-Bail-Sur-Mer avec le principal, la CPE, l'assistante sociale et un enseignant afin de rencontrer la famille et d'évaluer le projet.

Quelles démarches à effectuer pour intégrer l'internat ?

- Si l'intégration est souhaitée pour l'année en cours :

Il faut prendre contact avec le collège André MICLOT pour envisager une période d'essai de 3 ou 6 semaines. L'élève reste scolarisé au collège d'origine et une convention est établie. Cette convention peut être reconduite une fois. Un bilan est fait en fin de période d'essai.

- Si la proposition est souhaitée pour l'année scolaire suivante :

Il faut remplir le dossier fourni par la DSDEN de la Manche. Le dossier doit être renvoyé au collège début mai, et un rendez-vous sera fixé au collège A. MICLOT mi-mai. Une commission départementale a lieu début juin à la DSDEN pour statuer sur l'admission d'un élève au collège. La décision est envoyée par la DSDEN à la famille et aux établissements.



Projet de l'internat d'excellence du collège André Miclot de Portbail

Axe 1 : Développer le bien-être des élèves internes.

Faire de l'internat un lieu de convivialité.

- Accueil du lundi 8H15 au vendredi 17H
- Des chambres de 2 à 3 personnes réparties sur 2 étages (garçon/fille)
- Lever 7H15 – Goûter à 17H00 – Coucher 21H30
- Des salles de repos, de détente et de jeux au foyer
- Des repas variés, équilibrés (adaptés aux régimes spécifiques en conformité avec le PAI de l'élève)
- Célébration des anniversaires
- Un temps fort le dernier soir avant les départs en vacances

Favoriser le bien-être au sein du collège et de l'internat.

- Un internat de bord de mer à taille humaine
- Des locaux propres et entretenus
- Des sorties pédagogiques en lien avec l'environnement et les métiers autour du développement durable
- Favoriser la réussite scolaire des élèves ne bénéficiant pas de conditions suffisamment propices à leur réussite
- Election de 4 élèves délégués à l'internat

Axe 2 : Favoriser la réussite des élèves dans toutes leurs dimensions.

Offrir un cadre de travail privilégié et individualisé

- Deux études chaque soir (1 obligatoire de 17H30 à 18H45, une facultative à partir de 20H30) avec accès direct au centre de documentation (ouvrages papiers et supports numériques à disposition)
- Participation au dispositif « devoirs faits » encadré par des enseignants et des AED du collège
- Utilisation de tablettes numériques pour tous les internes

Articuler les activités de l'internat avec les 4 parcours éducatifs du collégien

- **Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)** : organisation de sorties en soirée pour des spectacles vivants (partenariat avec la scène nationale de Cherbourg –en-Cotentin et Villes en scènes proposé par le Conseil départemental de la Manche), des sorties cinéma le mercredi après-midi, emprunts à la médiathèque de Portbail
- **Parcours Citoyen** : appropriations des règles, apprentissage de la vie en collectivité, formation secourisme PSC1, représentation des internes dans les instances du collège (délégué, CVC) pour y développer le respect, l'autonomie, l'engagement et la responsabilité
- **Parcours Santé** : hygiène quotidienne, lien renforcé avec l'infirmière scolaire, participation possible à l'association sportive du collège, à la section Voile, équilibre alimentaire, amélioration dans la gestion des écrans (téléphone, ordinateur), lutte contre le cyberharcèlement.
- **Parcours Avenir** : plusieurs rencontres annuelles autour du projet de l'élève, développement de la co-éducation avec les familles, découverte de métiers ; cordées de la réussite ; prévenir les risques de décrochage scolaire

Axe 3 : Un travail de collaboration.

Conforter le lien entre le pédagogique et l'éducatif grâce à une liaison renforcée :

- Sensibilisation des professeurs principaux aux conditions de vie des internes, à leur suivi éducatif et pédagogique personnalisé, prévenir les risques de décrochage scolaire.
- Renforcement des temps de régulation (CPE, Référent internat, PP, AED, AS, Psy EN, Infirmerie, Intendance ...)
- Mise en place d'une fiche de liaison à l'internat afin d'assurer la communication entre tous les personnels et faciliter la mise en œuvre de démarche individualisée

Impliquer les parents dans un principe de co-éducation.

- Un suivi privilégié pour maintenir le lien avec les familles : 3 rencontres par an avec les membres de la commission internat, transmission d'un bilan « comportement et travail » avant chaque période de vacances, un suivi hebdomadaire à partir d'un cahier d'internat rempli par l'encadrant et annoté par le CPE.